

MALADIES TRANSMISES PAR LES TIQUES État de la situation en Estrie* en 2023

Surveillance des cas humains de maladie de Lyme

- Depuis plusieurs années, l'Estrie est la région qui se démarque le plus dans la province en ce qui concerne l'incidence de la maladie de Lyme. En 2023, le taux d'incidence de la région (56,4/100 000) est 13 fois plus élevé que celui du reste du Québec (Figure 1).
- Un total de 652 cas de maladie de Lyme ont été rapportés dans la province en 2023 comparativement à 585 en 2022.
- En 2023, l'Estrie cumule 295 cas, ce qui représente 45,2 % de l'ensemble des cas de la province. Le nombre de cas déclarés en 2022 dans la région est similaire (296).
- En Estrie, ce sont les réseaux locaux de services (RLS) de la Pommeraiie et de la Haute-Yamaska qui affichent les taux d'incidence les plus élevés en 2023 (215,8/100 000 et 84,5/100 000). Ces deux RLS cumulent 245 cas, soit 83 % de l'ensemble des cas de la région (Figure 2).
- La répartition selon le sexe montre que les hommes sont plus touchés que les femmes (57,5 % des cas contre 42,5 %).
- C'est le groupe d'âge des 60-69 ans qui présente le plus de cas avec un taux d'incidence de 90,7/100 000.

Figure 1. Taux d'incidence annuel des cas (confirmés ou probables) de maladie de Lyme selon le lieu de résidence, Estrie et reste du Québec, 2016 à 2023

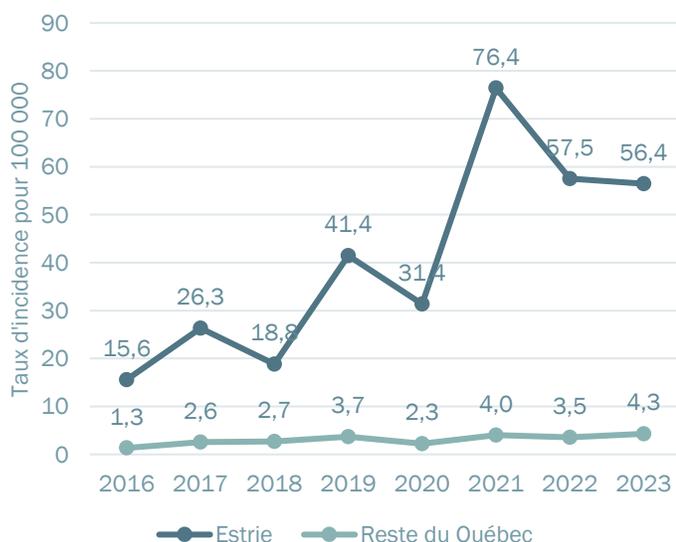
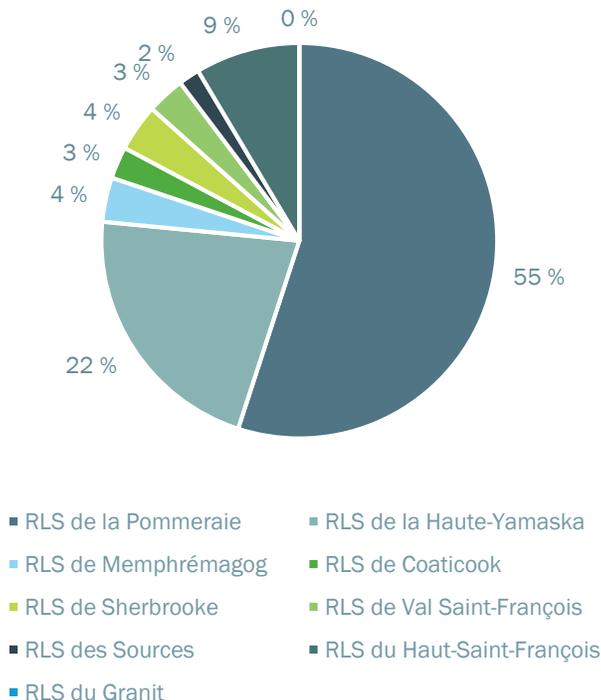


Figure 2. Répartition des cas (confirmés et probables) de maladie de Lyme selon le lieu de résidence, RLS de l'Estrie, 2023



* Dans ce feuillet, la ville de Bromont est incluse dans le RLS de la Pommeraiie.

Tableau 1. Répartition des cas (confirmés ou probables) de maladie de Lyme selon la municipalité la plus probable d'acquisition en 2023

Municipalités	%	N
Bromont	12,5	37
Granby	11,9	35
Sutton	8,1	24
Cowansville	6,4	19
Lac-Brome	6,1	18
Sherbrooke	5,8	17
Dunham	4,1	12
Roxton Pond	3,1	9
Shefford	3,0	9
Autre	39,0	115
Total	100,0	295



Les cinq municipalités probables d'acquisition le plus souvent rapportées sont situées dans le RLS de la Pommeraie et de la Haute-Yamaska.

Activités à risque

- Les principales activités à risque d'exposition aux tiques rapportées par les personnes atteintes sont l'entretien du terrain (18,7 % des cas) et les loisirs en plein air (18,5 % des cas).

Surveillance acarologique

- En 2023, la surveillance passive a permis de collecter 45 tiques *Ixodes scapularis*. Dix-neuf d'entre elles étaient positives à *Borrelia burgdorferi* (42 %).
- La surveillance active de 23 sites a permis de collecter un total de 252 tiques (larves, nymphes et adultes), dont 159 nymphes et adultes. Le taux de positivité à *Borrelia burgdorferi* de ces 159 tiques est de 16,3 %.

Manifestations cliniques

- Parmi l'ensemble des cas enquêtés, 59,7 % ont été diagnostiqués au stade localisé, 25,5 % au stade disséminé précoce et 14,8 % au stade disséminé tardif.
- Les manifestations rapportées sont les érythèmes migrants (58,5 %), des arthralgies (34,7 %), la paralysie faciale (5,4 %), des manifestations cardiaques (1,7 %) et la méningite (0,7 %).

Autres maladies émergentes transmises par les tiques

- En 2023, 31 cas d'anaplasmose ont été signalés en Estrie comparativement à 12 en 2022 et 35 en 2021.
- Les personnes de 60 ans ou plus sont les plus touchées (24/31, soit 77 % des cas).
- C'est dans les RLS de la Pommeraie et de la Haute-Yamaska que l'on retrouve le plus de cas (21 et 5 cas respectivement).

* Dans ce feuillet, la ville de Bromont est incluse dans le RLS de la Pommeraie.

Comment se protéger?

Le meilleur moyen de prévenir les maladies transmises par les tiques est d'éviter les piqûres de tiques. À cette fin, les mesures personnelles de prévention et de protection suivantes sont recommandées lors d'activités extérieures :

- Port de vêtements longs et clairs pour mieux déceler les tiques.
- Chapeau ou casquette et bottes ou chaussures fermées.
- Répulsif antimoustique à base de DEET ou d'icaridine.
- Respect des sentiers et pistes aménagés pour éviter de marcher directement dans la forêt et les hautes herbes.
- Inspection du corps et retrait rapide des tiques après les activités extérieures.

Prophylaxie

Il est possible de recevoir une prophylaxie postexposition (PPE) à la suite d'une piqûre de tique dans certains secteurs en Estrie.

Si vous avez été piqué par une tique, appelez **Info-Santé** en composant le **811**.

Pour plus d'informations sur la prévention des maladies transmises par les tiques, consultez le site suivant :

www.santeestrie.qc.ca/tiques



Actions de santé publique

Chaque année, la Direction de santé publique offre une campagne de sensibilisation pour prévenir les maladies transmises par les tiques.

Au cours de l'été 2023, 31 activités de sensibilisation ont eu lieu dans les marchés publics, camps d'été, parcs municipaux, festivals et fermes de l'Estrie. Ces activités ont permis de rejoindre un nombre estimé de 2 500 personnes et de distribuer 3 000 dépliants d'information. Finalement, grâce à cette campagne, près de 60 panneaux de sensibilisation à la prévention des maladies transmises par les tiques ont été installés à l'entrée des lieux de plein air estriens au cours de l'été 2023.

Aussi, l'équipe de santé au travail de la Direction de santé publique informe et soutient directement les milieux de travail dans l'application des mesures efficaces pour la prévention des maladies transmises par les tiques chez les travailleurs affectés à des tâches extérieures à risque d'exposition aux piqûres de tique.

Source : Registre MAD0 via l'Infocentre de santé publique, extraction du 27 février 2024.

